



TOKYO, le 22 juillet 2011

Cher participant/Chère participante au programme JET,

Mes collègues de l'ambassade et moi-même vous souhaitons une chaleureuse bienvenue anticipée en tant que participant au programme *Japan Exchange and Teaching* (JET). Depuis sa création, le programme JET a été la pierre angulaire des échanges de personne à personne qui contribuent au succès de la relation bilatérale Japon-Canada. Votre participation, tout particulièrement dans le sillage du tremblement de terre et du tsunami du 11 mars, est une preuve concrète du support du Canada envers le peuple japonais. Je vous suis reconnaissant pour votre engagement.

Vous préparant à votre départ, vous vous inquiétez peut-être de la situation courante au Japon. Pour vous rassurer, permettez-moi de vous fournir une mise à jour de la situation et des renseignements pertinents.

Je suis heureux de vous annoncer que le Japon retourne à une "nouvelle normalité", dans toutes les régions excepté les zones les plus gravement touchées par le tsunami et l'accident nucléaire. Les plus importantes influences persistantes du 11 mars sont les efforts d'économie d'énergie, allant de l'usage réduit de la climatisation aux horaires de travail altérés dans certaines compagnies afin de profiter des heures creuses de demande d'électricité. Ces efforts ont porté fruit puisqu'il n'a pas été nécessaire d'imposer des interruptions ou coupures d'électricité à cause d'une pénurie d'alimentation électrique.

L'activité sismique sera toujours une réalité japonaise, cependant les répliques sismiques associées au tremblement de terre du 11 mars ont diminué tant en magnitude qu'en fréquence.

D'après nos propres relevés pris avec le matériel de détection installé à l'ambassade ainsi que ceux du gouvernement japonais et d'autorités internationales dans le domaine, les données de radioactivité du milieu à Tokyo et dans toutes les régions excepté les zones à proximité immédiate de la centrale nucléaire de Fukushima se trouvent de nouveau dans une échelle normale. Cela signifie que les plus récents relevés indiquent une dose annuelle plus basse que la dose moyenne annuelle de radiation naturelle au Canada. Bien que la situation à la centrale nucléaire de Fukushima demeure sérieuse, nos propres experts canadiens ont conclu, en consultation avec des experts de pays aux vues similaires, que les risques de radiation actuels et futurs pour les Canadiens qui vivent à l'extérieur du voisinage de la centrale nucléaire de Fukushima sont largement inférieurs au niveau qui justifierait des mesures ou une intervention d'urgence.

.../2

Les autorités japonaises ont mis sur pied un programme de surveillance pour détecter les aliments et l'eau présentant des niveaux élevés de contamination radioactive. De récents tests mesurent les niveaux de radioactivité qui sont soit indétectables, soit largement inférieurs aux niveaux réglementaires très rigides du Japon. Bien que certains produits, tels que le thé vert et le boeuf, présentant des niveaux de radioactivité élevés ont été trouvés dans des supermarchés, les autorités japonaises ont immédiatement retiré ces produits du marché et ont pris des contre-mesures efficaces.

Tous les points mentionnés ci-haut ont incité le Ministère des Affaires étrangères et du commerce international du Canada à prendre la décision de mettre fin à la mise en garde aux voyageurs canadiens désirant se rendre au Japon. Dorénavant, nous conseillons simplement aux Canadiens de prendre les mesures de précaution normales pour les voyages au Japon qui n'incluent pas de visite dans les zones au nord de la région de Honshu qui ont été directement touchées par le tremblement de terre et le tsunami ainsi qu'à la centrale nucléaire de Fukushima et les zones avoisinantes. Pour mise à jour des renseignements et avis aux voyageurs, veuillez consulter: <http://voyage.gc.ca/>.

Je vous recommande fortement de vous inscrire au service d'inscription des Canadiens à l'étranger, disponible aussi sur le site Web mentionné ci-haut. Ce service est offert afin de permettre au Gouvernement du Canada de communiquer avec vous et de vous venir en aide en cas d'urgence dans un pays étranger, tels qu'une catastrophe naturelle ou un conflit civil, ou encore pour vous informer d'une situation d'urgence familiale au Canada.

J'espère que ces renseignements vous seront utiles pour préparer votre départ. Permettez-moi de réitérer que votre décision de venir au Japon à ce moment précis est un geste de soutien extrêmement important. Je suis certain que les expériences que vous vivrez ici durant votre séjour comme participant au programme JET seront inestimables.

Si vous avez des questions ou inquiétudes, n'hésitez pas à communiquer avec le Ministère des Affaires étrangères et du commerce international du Canada ou avec l'ambassade et les consulats du Japon au Canada.

Je vous prie d'agréer, Monsieur/Madame, mes sincères félicitations pour votre admission au programme JET ainsi que l'expression de mes sentiments distingués.

L'Ambassadeur,



Jonathan T. Fried